



Église Saint Pierre de Peyzac 12° siècle

Le mot du maire

Projets réalisés-en cours- à venir

Cérémonies-Evènements- Associations

Etat civil

Infos pratiques

Vie Communale

English speaking friends

Infos Séniors-Petite Enfance



Cher toutes et tous,

L'Été qui s'achève a su montrer le dynamisme et la bienveillance de notre village. Il laisse place à un bel Automne. Nous voici à notre rendez-vous quotidien du Flash-Info, édition n°6, qui marque l'aboutissement de ces 6 années de mandature, pour bientôt en ouvrir une prochaine.

Mais avant de parler de l'avenir, veuillez découvrir, au fil, de ces pages, la richesse de nombreuses festivités portées par vos élus et l'Association Les amis du Moustier ». Cette belle période a été enrichie de rencontres, de partages, d'un projet de jumelage, où chacune et chacun d'entre vous seront associés. Je tiens à remercier les bénévoles de l'association Les Amis du Moustier, les bénévoles anonymes qui nous ont rejoint, les agents communaux, Mme Touron Marie Luce de la Roque St Christophe, pour le prêt d'un emplacement, les communes de Plazac et Les Eyzies pour le prêt de matériel. Tous ces acteurs, nous ont aidé dans la réussite de notre premier Marché Gourmand. Cette saison estivale, malgré la canicule, prouve, s'il en est encore besoin, que l'entraide est le chemin vers la réussite.

Toujours fidèle à nos engagements de vigilances financières, nous avons pu, à nouveau, réaliser les objectifs que nous nous étions fixés, tant sur l'entretien de la voirie, des bâtiments, d'aménagements, que sur la représentativité de notre village auprès de la Communauté de communes de la Vallée de l'Homme, et nos partenaires département, État, avec lesquels nous devons maintenir une cohésion, pour le bon développement de notre commune.

Nous avons encore de beaux rendez-vous à venir pour finir cette année 2025, dont le Marché de Noël le samedi 6 décembre, où nous mettons à l'honneur nos créateurs, nos artisans ; la visite du père Noël pour la joie des plus petits et de beaux souvenirs pour les plus grands. Une journée festive pour oublier ces périodes tumultueuses.

Nous vous souhaitons une rentrée pleine d'énergie, de découvertes, et avons hâte de vous retrouver lors de nos prochains rendez-vous, dont le 10 janvier pour notre cérémonie traditionnelle des vœux 2026.

Que les couleurs lumineuses de l'Automne vous mènent au porte de l'hivers sans encombre.

Bonne lecture de votre Flash Info !

Jouanel-Monribot

Joëlle



Etat Civil

Nous a quitté ...

Le 03 juin 2025 est décédée, Mme Gisèle Garreaud, à Sarlat.

421 Route de la Petite Beune Les Rosiers

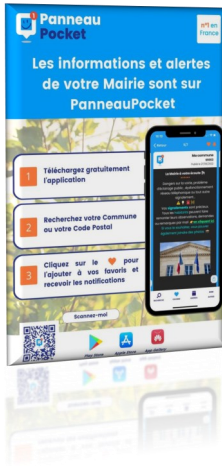
Toutes nos sincères condoléances à sa famille et ses amis.



Pour le plus grand bonheur des heureux parents ...

Ellie Marty Massoni, née le 8 août 2025 à Périgueux.

70 route de la Petite Beune Bel Air



Pour rester en lien avec toutes les informations communales, réglementations, diverses alertes (routes barrées, travaux, inondations,...), événements festifs **TOUTES LES INFORMATIONS SONT PORTÉES**

RÉGULIÈREMENT SUR PanneauPocket.

Nous vous invitons vivement à télécharger et mettre **votre commune** en favoris ainsi que la **Communauté de Communes de la Vallée de l'Homme** et la **Gendarmerie COB de Le Bugue**.



Madame le maire et toute son équipe

souhaitent la bienvenue aux nouveaux habitants, au sein de notre commune. Pour toute demande, n'hésitez pas à vous rapprocher du secrétariat. Nous sommes à votre service pour vous présenter notre village ainsi que de vous accompagner dans vos démarches administratives.

Votre mairie est ouverte le mercredi et le vendredi de 09 h 00 à 12 h 00.

Pour nous joindre :  05.53.50.78.15

 mairie.peyzaclemoustier@orange.fr

Vie communale

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

PARICIPEZ, C'EST UTILE À TOUS !



 Le recensement permet de mieux connaître la population de la commune.

 Il sert à adapter les services publics (écoles, transports, santé, équipements sportifs et culturels).

 Vos réponses sont confidentielles et obligatoires.

Quand ?	Comment ?	Plus d'infos :
Du 15 janvier 2026 Au 14 février 2026	En ligne ou sur papier avec l'agent recenseur	Site de l'INSEE

SE RECENSER, C'EST CONSTRUIRE L'AVENIR
DE NOTRE COMMUNE !

Notre commune effectuera le recensement de la population, organisé par l'INSEE du **15 janvier au 14 février 2026**.

Durant cette période, notre agent recenseur Mme Bréchet Aurélie, secrétaire de mairie et munie d'une carte officielle, se présentera à votre domicile. Vous pourrez répondre au questionnaire en ligne ou sur formulaire papier si vous le souhaitez.

Le recensement permet de connaître le nombre d'habitants et de mieux répondre aux besoins de la population : écoles, divers équipements, services de proximité, de santé, transports, etc...

Votre participation est obligatoire, mais aussi essentielle : elle contribue directement à l'avenir de notre commune.



OBJECTIF CITOYEN

LE RECENSEMENT MILITAIRE
donne des **DROITS**

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

QUI ? Garçons et filles de nationalité française
OÙ ? À la mairie de ton domicile
QUAND ? Dès 16 ans
AVEC QUOI ? Votre carte d'identité
Le livret de famille
Un justificatif de domicile
POURQUOI ?
- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

POUR VOTER INSCRIVEZ-VOUS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
6 FÉVRIER 2026

Elections municipales
15 et 22 mars

Nous rappelons que les armées proposent aux futurs recrues de vivre une aventure humaine et professionnelle unique. Tout volontaire peut candidater quelque soit son âge, son expérience et son niveau de diplôme. CIRFA 05.53.02.82.75.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

Quand puis-je faire mes travaux bruyants de jardinage et bricolage ?

Les jours ouvrables : de 9h à 12h et de 14h à 20h

Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 20h

Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

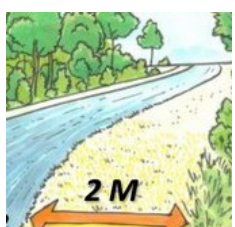
BRÛLAGE

Quand peut-on faire brûler ?

Les brûlages ne peuvent être pratiqués que pendant les périodes du **1er octobre au dernier jour de février et entre 10h00 et 16h00**. Les brûlages en tas ou en cordons ne peuvent être réalisés qu'après établissement d'une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule incendie et après avoir fait une déclaration préalable au minimum 72h avant auprès de la mairie.



LE DÉBROUSSAILLEMENT RAPPEL DES RÉGLES DE SÉCURITÉ



Le débroussaillage autour des habitations, des routes et autres installations ou équipements est la meilleure des protections : 90 % des maisons détruites lors des feux de forêt se situent sur des terrains qui ne sont pas, ou mal débroussaillés.



L'automne et l'hiver sont les périodes les plus adaptées pour effectuer les travaux lourds de débroussaillage. Les végétaux ont perdu leurs feuilles, ce qui facilite les interventions. C'est également la période propice à la coupe de broussailles.

J'entreprends les travaux lourds : j'engage les travaux de coupe et de broyage pour créer des discontinuités dans la végétation.



LE DÉBROUSSAILLEMENT RAPPEL DES RÉGLES DE SÉCURITÉ « suite »

J'entretiens : je tends l'herbe, je coupe les broussailles, j'élague les branches basses des arbres et je taille mes haies pour réduire la masse de végétaux au sol.

Je nettoie : je supprime les combustibles potentiels des alentours de la maison et j'élimine les résidus issus des débroussaillages. (plaquette d'information préfectorale en annexe)



La déchetterie de Montignac-Lascaux, du 01/09/2025 au 15/06/2026

Lundi –Dimanche et jours fériés: Fermée

Mardi-Mercredi-Vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h/Jendredi : 8h30-12h30

Samedi : 8h30-12h / 13h30-17h

Pour rappel, la saison estivale 2025 a été entachée par le risque majeur de départ de feu.

COUPE DE BOIS

Madame le Maire rappelle qu'une délibération a été prise le 18 octobre 2024, **obligeant tout propriétaire de signaler des travaux forestiers en renseignant un questionnaire à cet effet.** Ce dit questionnaire vous attend à la mairie.



SMICTOM Périgord Noir (syndicat mixte intercommunal traitement OM)



Pour rappel, le Smictom du Périgord Noir est, comme les autres syndicats du département, membre fondateur du SMD3. Celui-ci dont la commune est adhérente avait demandé un moratoire de 3 ans, avant de décider s'il intégrait le SMD3 avec certaines conditions et le passage à la redevance incitative. Lors de sa séance du 30 juin 2025 et après débat, le Président propose que le Smictom du Périgord Noir s'engage dans la direction d'une gouvernance unique au sein d'un SMD3 élargi, dès le 1er janvier 2026. Les conditions sont précisées dans un projet de convention (dont le détail peut-être consulté sur le site du Smictom du Périgord Noir). Les votes exprimés pour le passage au SMD3 au 01.01.2026 : 58 voix Pour 3 voix Contre (dont la commune) et 11 Absentions. **2026 sera une « année blanche »** pour habituer chacune et chacun à badger pour ouvrir les contenants noirs. La taxe des ordures ménagères restera due sur la Taxe Foncière 2026 . **En 2027**, nous passerons à la redevance incitative du SMD3. Un courrier sera transmis à chaque foyer par le Smictom du Périgord Noir. Dans l'immédiat aucune démarche de doit être entreprise.



ACQUISITION MATÉRIEL

Au cours de cette année budgétaire la commune a acheté des tables-bancs et Tréteaux, panneaux sécurité routière : dépense 1 175.19 €. Panneaux de noms de rue, impasse, route, suite au vol et dégradation : dépense 1 180.00 €. Plaque vibrante pour travaux voirie : dépense 1 885.74 €



Pose et remplissage d'une bâche incendie au chemin des Châtaigniers secteur Bel-Air 3 280.00 €. Pour rappel, et afin de répartir ce poste de dépenses, nous avons engagé les travaux sur les budgets 2024-2025 coût total : 10 245.00 €.



Projets réalisés et en cours

Église Saint Pierre à Peyzac

Suite à la découverte du plafond effondré la Toussaint 2024, la commune a engagé des travaux de réfection.

Le plafond a été refait à neuf, les dalles remises à niveau, l'électricité mise au norme, pour une dépense engagée de 4 600,00 €. Madame le Maire et son conseil remercient tous les bénévoles qui ont donné main forte à Olivier, ainsi que les dons qui ont permis d'embellir l'intérieur (Peinture de St Pierre, statue de St Antoine, statuette de la Vierge Marie, Statue de la Vierge Marie et l'enfant, cierges, chaises...), comme vous avez pu découvrir sur notre couverture du Flash - Info. Une seconde partie de travaux va bientôt débuter pour continuer à préserver notre belle Église, qui consistera à rénover la Sacristie et la réfection de la toiture.



VOIRIE COMMUNALE



Septembre/Octobre a été la période des travaux de voirie !!!

L'enveloppe financière 2025 a représenté des dépenses de 19 501 €

- * Chemin des Brandes, (partie haute en castine)
- * Plateforme des conteneurs poubelles de Bel Air
- * Parking de l'Espace Culturel Jean Veyret, nous avons agrandi l'espace pique-nique, créer le tracé routier et consolidé l'espace stationnement.
- * Tracé au sol, Stop et Passage piétons face à la boulangerie pour sécuriser la zone 30



VéloRoute /Voie Verte



Par délibération du 10/04/2025, le conseil communautaire a validé le tracé de la Vézère à vélo entre Les Eyzies et Coly-Saint Amand, avec des réserves sur certains secteurs. Sur l'option initiale Les Eyzies-Tursac par les 7 Frères, celui-ci est abandonné au profit d'un nouvel itinéraire envisagé par La Madeleine (moins coûteux, chemins existants, impact environnemental plus faible). Concernant le

tracé sur la commune de Peyzac-le-Moustier, l'itinéraire nouvellement envisagé, impact peu l'itinéraire initial. Pour l'ensemble de l'itinéraire Les Eyzies-Coly-Saint-Amand, de nouvelles études sont en cours pour certains secteurs qui avaient suscité des problématiques. Ce complément d'étude, étant engagé, le délai d'exécution, pour la remise définitive du projet est prorogée de 6 mois. Pour rappel la commune a inscrit au budget 2025, pour l'acquisition des terrains 38 000,00 € qui sont répartis : 19 000,00 € à la charge de la commune /19 000,00 € subventions CC-VH/Etat. Ce programme sera repris sur le Budget 2026.

Cimetière Eglise St Pierre à Peyzac

La commune avait fait l'acquisition d'un terrain longeant le cimetière de Peyzac, afin de l'agrandir. Nous envisageons la création de nouveaux emplacements, d'une voie d'accès et l'installation d'une stèle et banc « Jardin du souvenir ». Ces travaux devraient être engagés sur février/mars prochain. Travaux d'aménagement en cours d'estimation.



Le recensement des chemins ruraux et la suspension de la prescription acquisitive



Loi 3DS : renforcer la protection des chemins ruraux

La loi 3DS prévoit le recensement des chemins ruraux et la suspension de la prescription acquisitive par les riverains, la possibilité de recourir à l'échange

RAPPEL : Les chemins ruraux sont les chemins appartenant aux communes, affectés à l'usage du public, qui n'ont pas été classés comme voies communales. Ils font partie du domaine privé de la commune (C. rur., art. L. 161-1). **La loi n° 2022-217 du 21 février 2022** relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (**dite loi 3DS**) apporte quelques aménagements à leur régime juridique, visant à renforcer leur protection. C'est en référence à la Loi dite 3DS que la commune a lancé la procédure de recensement des chemins ruraux. Un délai de deux ans lui est attribué, pour recenser les chemins ruraux sis sur son territoire. Pendant cette période, le délai de prescription acquisitive d'éventuels possesseurs privés est suspendu (C. rur., art. L. 161-6-1, al. 2, créé par L. n° 2022-217, 21 févr. 2022 dite 3DS, art. 102).



Projet de Jumelage



Saint-Julien le Châtel

Peyzac-le-Moustier

En mai dernier la co-présidente de Castel en fête, de la commune de Saint-Julien-le-Châtel, en creuse, nous a fait part d'un souhait de jumelage avec notre commune.



Ce petit village de 150 âmes se situe au Nord-Est de la creuse, à la limite de l'allier.

Riche de sites naturels comme les pierres jaunâtres, sa vallée des peintres de la Sédelle. Proche du lac de Vassière, de la chaîne des volcans du Puy de Dôme, de la cité internationale de la Tapisserie et sa ville médiévale d'Aubusson. Saint-Julien-le-Châtel est à moins de 3 h de Peyzac-le-Moustier.



Ce projet de jumelage serait de créer un lien entre nos deux villages par le biais de nos communes et nos associations, pour un plus social, culturel et humain, également une forme de Tourisme grâce à des excursions de découvertes de nos sites. Vos élus et l'association les Amis du Moustier sont favorables à travailler sur ce projet de jumelage. Mais, bien sûr, il ne pourra aboutir si chacune et chacun nous rejoignent. C'est pourquoi je vous propose de vous rapprocher du secrétariat pour exprimer votre souhait de faire parti de ce groupe de travail. Pour que cette aventure soit réussie, elle doit être vécue ensemble.

Boîte à livres

En raison du succès de notre boîte à livres, de la Place de l'Eglise St Robert Au Moustier, et de nombreux dons de livres, nous envisageons la pose d'une seconde boîte à livres, qui sera installée sur le site de Peyzac.



*« La lumière est dans le livre
Ouvrez le livre tout grand
Laissez-le rayonner
Laissez-le faire » V. Hugo*



SIVOM de la Côte de Jor

Il m'apparaît nécessaire de faire un point sur la participation financière de la commune, adhérente au SIVOM de la Côte de Jor (syndicat intercommunal à vocation multiple). Suite à l'adoption d'un nouveau calcul de la clé de répartition, lors de la modification des statuts le 25/03/2023, la répartition appliquée aux trois communes adhérentes se décline en deux étapes soit :



- Nombre d'élèves scolarisés de chaque commune à la rentrée de septembre N-1 multiplié par le coût moyen d'un élève sur la base des dépenses du SIVOM N-1
- Le solde des besoins de financement pour équilibrer la section par le nombre d'habitants de chaque commune, selon les données de l'INSEE au 1er janvier de l'exercice N.

Année 2023 $1978,25 \times 2 \text{ enfants} = 3\,956,50 \text{ €} / 1\,338,00 \times 196 \text{ Hts} = 9\,110,58 \text{ €}$ Total : **13 067,08 €**

Année 2024 $2\,163,61 \times 1 \text{ enfant} = 2\,163,61 \text{ €} / 1\,318,00 \times 194 \text{ Hts} = 9\,663,86 \text{ €}$ Total : **11 827,47 €**

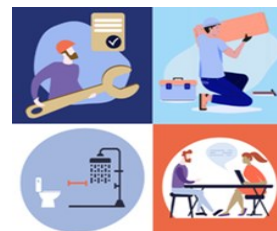
Année 2025 $2\,535,74 \times 5 \text{ enfants} = 12\,678,70 \text{ €} / 1\,334,00 \times 198 \text{ Hts} = 10\,811,18 \text{ €}$ Total : **23 489,88 €**

Les prévisions pour 2026 de notre participation sera sur la base de 5 enfants scolarisés et 200 Hts (selon l'INSEE).

L'application de ces nouveaux calculs apporte une équité sur la répartition de la charge entre nos trois communes adhérentes (nbre d'enfants/nbre d'habitants). En conclusion, la commune progresse en nombre d'enfants, ce qui confirme l'installation de jeunes couples sur notre village et apporte une nouvelle dynamique.

PERIGORD NOIR RENOV'

Le service public pour la rénovation de l'habitat en Périgord Noir, organisé par votre communauté de communes de la vallée de l'homme :



★ Des conseillers sont à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet : 05.53.45.44.62

★ Le conseiller Périgord Noir Rénov' avec France Rénov' diagnostique les aides dont vous pouvez bénéficier – de l'aide financière aux travaux, aux certificats d'économie d'énergie en passant par le tiers financement ou l'emprunt à taux zéro... – selon vos ressources, la nature de vos travaux ou encore l'actualité des dispositifs nationaux.

★ Ces conseils sont gratuits, neutres et indépendants pour que vous obteniez le meilleur financement possible.

★ L'établissement de votre plan de financement avec le conseiller constitue une étape très importante de votre projet puisqu'il va vous permettre de déterminer si celui-ci est viable et comment vous allez le financer.

Quelques aides mobilisables selon les projets et le profil du foyer :

MA PRIME RÉNOV' / MA PRIME RÉNOV' Parcours accompagné / MA PRIME ADAPT' / MA PRIME LOGEMENT DECENT / LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE) / LA TVA À TAUX RÉDUIT / L'ÉCO-PRÊT À TAUX ZÉRO (ECOPTZ) / AIDES DES CAISSES DE RETRAITE / AIDES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL / AIDES DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES .



Si vous souhaitez restaurer, isoler, aménager votre habitation n'hésitez pas de vous rapprocher de cet organisme, le seul à vous confirmer vos droits et aides pour vos projets.

Cérémonies à venir

Nous vous invitons à nous rejoindre à la prochaine cérémonie commémorative le Mardi 11 novembre à 11h 30 devant la Stèle du Monument aux Morts de Peyzac, « **Armistice du 11 novembre 1918** ». A cette occasion vous pourrez découvrir l'aménagement du Monument aux Morts de Peyzac.



A l'issue de cette cérémonie, nous partagerons le verre de l'amitié.



Le rendez-vous avec vos élus à la cérémonie traditionnelle des vœux 2026 à l'Espace Culturel Jean Veyret est fixé le Samedi 10 Janvier à partir de 18 h 30.

A cette occasion nous pourrions échanger autour d'un apéritif dinatoire.

Événements associatifs à venir



Les Amis du Moustier

Pour clôturer une belle saison festive l'association Les Amis du Moustier organise la 5ème édition du Marché de Noël sur la place de l'Eglise St Robert au Moustier, le Samedi 06 décembre de 14 h à 23 h. vous pourrez rencontrer nos artisans, artistes, la venue du Père Noël et ses friandises, un concours de la meilleure soupe de citrouille-potiron, une tombola pour grands et petits avec de nombreux lots. Des surprises en fin de soirée pour finir cette journée que nous souhaitons collégiale. Vous trouvez ce programme sur PanneauPocket, Facebook, affiche et site de la commune. .

Adresses et Contacts Utiles

Régie des eaux de la Dordogne « RDE 24 » Agence Le Bugue tél. 05.53.24.95.19/<https://www.rde24.fr>

Urbanisme/Guichet Unique Les Eyzies tél. 05.53.06.44.88/guichet-unique@pole-prehistoire.com

Urbanisme/Instructeurs Rouffignac tél. 05.53.50.02.50/urbanisme@cc-vh.fr.

Groupe de gendarmerie de la Dordogne Tél. 05.53.02.71.00 / Appels urgents : composez le n°17

Numéros d'urgence

15

SAMU

17

Police secours

18

Sapeurs-pompiers

112

Appels d'urgence européen

115

Hébergement d'urgence

119

Enfance maltraitée

3018

Harcèlement scolaire

114

par SMS pour les personnes malentendantes

196

Secours en mer

3919

Violences conjugales



Tél. 01 56 59 04 44

<http://www.30millionsdamis.fr/>

Tél. 0684398795

<https://www.assopirate.fr/>

SPA Marsac Périgueux

Tél. 05 53 04 16 54/ <http://spa-perigueux.org/>

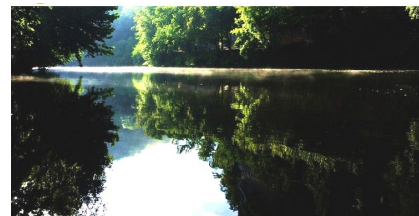


Rétrospective d'une belle saison festive



10 femmes, 10 voix, 10 sensibilités unies dans un même souffle. Chants du monde et chants sacrés, Cheffe de cœur Martina Hendrich ce vendredi soir, 20 juin, à l'église St Robert Au Moustier. Un moment hors du temps dans cette petite église, porté par des voix de femmes. La magie de cette soirée, débordante de participants sur notre place de l'église, a suscité une deuxième édition le Mardi 05 Août, et qui fut elle aussi, pleine de sérénité, de partage. Rendez-vous est pris pour de nouveaux concerts.

Dans le cadre de l'ÉTÉ ACTIF CD24, une descente de la Vézère, en canoë nocturne a eu son franc succès auprès des amateurs de sensations douces, au fil de l'eau et munis d'une lampe frontale. Cette activité a été assurée par APA CANOE et CANOE FAMILY les dimanches 03 et 17 août.



L'Association Les Amis du Moustier, comme annoncé dans notre dernier Flash-Info, a offert de beaux événements festifs tout au long de cette saison, avec l'appui de la municipalité, et de nombreux bénévoles.



Les 28 et 29 juin « Le Moustier en Fêtes » vers un retour nostalgique des fêtes de village.

Tous les samedis d'avril à décembre notre Marché Local avec ses animations et l'auberge espagnole. Des vrais moments de rencontres et partages conviviaux.

Pour le plaisir de toutes et tous, l'Association les Amis du Moustier, avec le soutien de la municipalité, a organisé un **Marché Gourmand**, au pied de la Roque St Christophe, terrain mis à disposition par Mme Touron Marie Luce, sur la période du 14 juillet au 11 août, les lundis soir. Nous ne cachons pas notre satisfaction du grand succès de cet événement. Les responsables de l'association, les artisans locaux (que vous retrouvez sur notre marché hebdomadaire), les nombreux bénévoles, l'agent communal, sont les acteurs essentiels de la réussite de cette première édition. Pour lancer cet événement, nous remercions celles et ceux qui nous ont suivi dans cette aventure. Sans oublier, le prêt du lieu emblématique et les communes de Plazac et Les Eyzies pour le prêt de tables et bancs pour compléter le besoin de matériel.



Vide Grenier Espace Culturel Jean Veyret

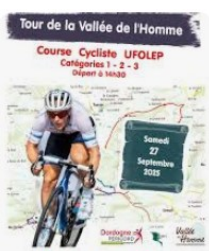
Nouvelle édition d'un vide grenier le Samedi 11 octobre à l'Espace Culturel Jean Veyret, sous un soleil radieux. Les nombreux exposants ont pu inaugurer le nouvel aménagement du parking. Le marché local, exceptionnellement s'était joint aux différentes animations festives. Une belle journée conviviale et pleine de charme en ces premiers jours d'Automne.



Randonnée Équestre Une randonnée équestre a eu lieu sur les communes de Peyzac-le-Moustier, Plazac, St Léon- sur-Vézère, Thonac et Tursac le samedi 18 et dimanche 19 octobre, organisée par l'Association du Cheval en Pays de Salviac (ACPS) qui avait concocté une série de circuits en étoile, petits ou longs et combinables entre eux.



Tour de la Vallée de l'Homme 2025



Le Tour de la Vallée de l'Homme est une épreuve cycliste en ligne réservée aux seuls coureurs adultes catégories 1 et 2 puis 3 licenciés à l'UFOLEP. Il est organisé par le comité des fêtes des Eyzies et le Vélo Club Trélissac. Il a eu lieu le Samedi 27 septembre.

Le rallye Vallée de l'Homme Périgord Noir 2025 s'est disputée les 11 et 12 Octobre 2025 autour des Eyzies, avec un passage au carrefour de Bel-Air. Ce rallye est organisé par l'ASA des 4 Couleurs Périgord et l'Ecurie Sarlat Sport Auto. Il représente un parcours total de 147,73 km.



Infos Séniors et Petite Enfance

Actions de l'ASEPT sur le territoire

L' Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires Périgord Agenais œuvre à la prévention santé des seniors pour le compte des régimes de retraite. Parce qu'en **adoptant des comportements sains et adaptés à son âge** on augmente sensiblement sa capacité à rester en pleine forme plus longtemps, l'ASEPT a développé une gamme de conférences, de réunions et d'ateliers thématiques **ouverts aux plus de 55 ans, quel que soit son régime de retraite**. Organisées sur différentes communes du territoire, toutes les actions sont **animées par des professionnels** formés et spécialistes de la santé des seniors, et abordent une large palette de sujets qui vous intéressent : nutrition, bien-être, sommeil, mémoire... Participez GRATUITEMENT à leurs actions et partager de bons moments à la fois instructifs et conviviaux. Pour vous inscrire ou plus de renseignements, rendez-vous sur leur site internet : www.asept-perigord-agenais.fr



Un site officiel d'information pour les aidants & les personnes âgées



La plateforme pour-les-personnes-agees.gouv.fr fournit un ensemble **d'informations** et **d'outils pratiques** pour faciliter le quotidien des personnes âgées et leurs proches. Connaître les aides disponibles, s'informer sur ses **droits** et sur les **démarches** à engager, autant d'informations officielles et concrètes pour **guider les personnes dans leur parcours** et répondre aux questions les plus fréquentes. Les **rubriques** proposées par le site abordent les situations courantes liées à la perte d'autonomie :

aides et solutions pour préserver l'autonomie d'une personne ; **soins et assistances** nécessaires au maintien de la vie à domicile ; **orientations** pour un changement de logement pérenne ou temporaire ; **conseils et aides** pour la vie en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et l'exercice de ses droits en hébergement collectif ; **solutions et soutien** en faveur des aidants.

Relais Petite Enfance en Vallée de l'Homme



Ce service relais, s'adresse aux parents, futurs parents, assistantes maternelles et personnes désireuses d'exercer cette profession sur la communauté de communes du Terrassonnais Haut Périgord Noir et sur le Nord de la communauté de communes de la Vallée de l'Homme (soit 49 communes). Le Relais est géré par la communauté de commune de la Vallée de l'Homme pour le compte des autres territoires. Une convention est établie entre les services de la CAF, du conseil départemental et les territoires couverts par le RAM. Les coordonnées du RAM

sont : Relais Assistantes Maternelles « **Les P'ti d'Hommes** » Maison de l'enfance, 28 chemin de Gouny, 24 290 Montignac-Lascaux. Tél : 05.53.51.27.86 ou 06.86.52.46.71/ Email : relais.pe.ph@orange.fr . L'utilisation du service est libre et gratuite. Cependant quelques actions spécifiques (conférences, événements festifs, formations, sorties...) peuvent donner lieu à une participation financière qui sera directement réglée aux sites concernés.



L'accueil de loisirs "Les Mascottes" est un lieu de **convivialité**, de **rencontres**, de **loisirs** et d'**éducation** où les enfants scolarisés de **3 à 12 ans** découvrent la vie en collectivité les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël).

L'accueil de loisirs "Les P'tits Loups" se situe dans la **Maison de l'Enfance** à Montignac. Ce lieu convivial accueille les enfants **jusqu'à 13 ans** les mercredis et pendant les vacances scolaires (sauf Noël et vacances d'été). En été l'accueil est assuré par les Cro-Mignons.

NON à «L'animal cadeau»



Tous les ans, de nombreux animaux, offerts en cadeaux de Noël, sont abandonnés dans les refuges ou sur la voie publique...



Un animal n'est pas un objet, c'est un être sensible.

L'adoption est un engagement pour la vie.